



Préfecture de la Haute-Marne
Monsieur le Préfet,
89 rue Victoire de la Marne
52011 Chaumont

Amiens, le 4 décembre 2020,

Objet : Demande d'autorisation environnementale - Parc éolien « Eoliennes des Jonquilles », sur la commune de Nogent (52 800) – Eoliennes E1, E2, E3, E4 et un poste de livraison.

Référente du dossier : Mme Laura BUCHY, lbuchy@h2air.fr – 06 47 94 71 43

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Roy MAHFOUZ, agissant en qualité de Président de la société Eoliennes des Jonquilles, dont le siège social se situe 29, rue des Trois Cailloux à Amiens (80), ai l'honneur de solliciter l'autorisation environnementale pour les éoliennes E1, E2, E3, E4 et pour le poste de livraison du parc « Eoliennes des Jonquilles », dans le cadre de la procédure d'autorisation environnementale sur la commune de Nogent, dont l'implantation est soumise à autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (rubrique n°2980).

A cet effet, vous trouverez ci-joint les différents renseignements demandés conformément à la législation en vigueur.

Dans l'attente d'une suite favorable que vous voudrez bien donner à cette demande d'autorisation environnementale, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma plus haute considération.

Roy MAHFOUZ

Président